

**DEPARTEMENT  
DE L'YONNE**



**Communauté de  
Communes du Jovinien**

EXTRAIT

DU

REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Communautaire

Séance du 8 juin 2009

CONVOCATIONS ADRESSEES A CHAQUE CONSEILLER LE 2 JUIN 2009  
COMPTE RENDU DE SEANCE AFFICHE A LA PORTE DE LA MAIRIE DE JOIGNY LE 15  
JUN 2009  
NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN EXERCICE : 26

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le huit juin deux mille neuf à dix-neuf heures trente dans les salons de l'hôtel de Ville de Joigny sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET, Président.

**ETAIENT PRESENTS :** Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Monsieur Ronan LAURENS, Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Françoise RAISON, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Maâmar TALBI, Madame Manuelle MOINE, Madame Pascale DAVID-SAUZEA, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE.

**ETAIENT EXCUSES :**

Monsieur Guy DUCHENNE, représenté par Monsieur Alain GREMET,  
Madame Gaëlle LASSUCE, représenté par Monsieur Mohamed BELKAID

**ETAIT ABSENT :** /

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur Jean-François RAVSELJ

\*\*\*

**OBJET :** Personnel - Modification du tableau des effectifs (N° 32).

.../...

Conseil communautaire du 8 juin 2009

**OBJET :** Modification du tableau des effectifs du personnel communautaire

**CONSIDERANT** qu'à la suite du décès d'un agent titulaire, Adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe, remplissant ses fonctions au service de collecte des ordures ménagères, il convient d'assurer son remplacement,

**CONSIDERANT** que son successeur, recruté par voie de mutation, prendra ses fonctions au 1<sup>er</sup> août 2009,

**CONSIDERANT** que ce nouvel agent est titulaire du grade d'Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe, et qu'il convient donc de créer son poste au tableau des effectifs,

**Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré  
A l'unanimité,**

**DECIDE** de modifier ainsi le tableau des effectifs du personnel :

Création de poste	Nombre	Suppression de poste	Nombre	Date d'effet
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	1	01.08.2009

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à nommer l'agent sur le poste créé,  
**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2009 de la CCJ.

Pour copie conforme

Le Président,  
Nicolas SORET

